

Objet : Demande d'audience

Monsieur Le Recteur,

Les enseignants coordonnateurs d'ULIS en lycée général, technologique et professionnel, ont appris ces derniers jours que les moyens alloués aux unités localisées pour l'inclusion scolaire étaient en diminution pour la rentrée 2016 dans l'Académie de Bordeaux. Un certain nombre d'entre-eux sont venus nous rencontrer ce matin au siège de notre organisation pour nous faire part de leur colère.

En effet, les professeurs coordonnateurs du second degré ont quitté leur discipline d'origine afin de répondre à la politique inclusive affirmée dans l'axe 2 du projet académique. Cet engagement qu'ils ont choisi les a amenés à augmenter considérablement leur charge de travail. L'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap dans les EPLE montre le succès de cette politique.

Mais la diminution des moyens, conjuguée à l'augmentation des effectifs d'élèves, ne leur parait pas acceptable.

Considérant que dans ces conditions-là, ils devront faire face à des difficultés majeures qui les empêcheront de mener à bien leurs missions, ils envisagent fortement de retourner à leur discipline d'origine. Ils souhaitent aujourd'hui vous rencontrer pour vous exposer de manière claire leurs revendications.

C'est pourquoi, Monsieur Le Recteur, j'ai l'honneur de solliciter une audience à laquelle participeront des représentants de nos collègues coordonnateurs d'ULIS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma plus haute considération.

Eric Mouchet
Secrétaire Académique

